

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE  
DE FOOTBALL

Saison 2023/2024  
L'Officiel n° 09  
Du 03 Octobre 2023

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

**PLAISIR**

Plaisir de jouer à tout âge  
et tout niveau

R

**RESPECT**

Respecter l'adversaire,  
l'arbitre, l'encadrement

Ê

**ENGAGEMENT**

Engagement  
du corps et du cœur

T

**TOLÉRANCE**

Exemplaire dans l'accueil  
de toutes les aptitudes

S

**SOLIDARITÉ**

Solidarité du football français  
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

7 Rue Haute

11000 CARCASSONNE

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : [secretariat@aude.fff.fr](mailto:secretariat@aude.fff.fr)

# NOS PARTENAIRES



PRÉFET  
DE L'AUDE



# COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N° 03 - Vendredi 15 septembre 2023 à 20h00

Vice-président : M. Thierry LESVIGNE

Présents : Mme Lucie PIQUEMAL

MM. Georges BARREAU - Grégory DEROUBAIX - - Éric JOLY -  
Georges LACOTE - Christophe MARTINEZ - François PADJEN  
Pascal PIQUEMAL

Visioconférence : M. Maxime GUICHOU

Excusé : M. Maxime KERROUX

Assiste : M. Maxime LOPEZ - Chargé Communication District. (Excusé)

La séance est ouverte par le Vice-président à 20h00.

Il remercie l'ensemble des membres présents ou en visioconférence et fait part des excuses reçues.

## ORDRE DU JOUR

- ▶ Approbation P.V N° 1 du 18 août 2023
- ▶ Synthèse de la réunion Observateurs / Accompagnateurs
- ▶ Point désignations
- ▶ Retours sur les stages de rentrée (Tour du Crieu et Villesèquelande)
- ▶ Point sur les effectifs
- ▶ Planning Formation Initiale à l'Arbitrage de Laure-Minervois
- ▶ Suivi administratif des feuilles de match et des rapports des arbitres
- ▶ Informations & Questions diverses.

## **APPROBATION P.V N° 2 DU 18 AOÛT 2023**

Approbation à l'unanimité des membres présents de la C.D.A, du procès-verbal N° 1 du 18 août 2023.

## **SYNTHESE DE LA REUNION OBSERVATEURS / ACCOMPAGNATEURS**

- 1) Exposé de la réunion des observateurs, qui vient de se tenir ce jour à 18h00, par messieurs M. Guichou et P. Piquemal, responsables du pôle observations jeunes et seniors.**

La C.D.A dispose d'un effectif de 20 accompagnateurs et observateurs pour cette nouvelle saison.

- 2) Objectifs.**

La C.D.A accompagnera les jeunes arbitres au minimum 3 fois, en fonction des candidats avant de les désigner sans accompagnateur et au moins jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment aguerris.

Pour ce qui est des observations, les arbitres du groupe D1 seront observés trois fois dont une dans l'Ariège et une observation inopinée.

Pour ce qui est des Arbitres du groupe D2, D3 et spécifiques assistants, ils seront observés 2 fois, dont une observation inopinée également.

## POINT DESIGNATIONS

### 1) Nouveau Logiciel

Constat est fait des dysfonctionnements de ce nouveau logiciel tant au niveau de la Fédération Française de Football que de celui de la Ligue de Football Occitanie et en cascade dans notre District de football de l'Aude. Ces dysfonctionnements sont en passant d'être résolus.

### 2) Couverture de nos rencontres avec :

- a) l'appui des arbitres Ligue licenciés dans l'Aude
- b) l'appui des arbitres de l'Ariège
- c) l'échange avec l'Ariège

Dans le cadre de nos échanges entre le district de l'Aude et de l'Ariège, l'échange entre les arbitres des deux départements sera maintenu et renforcé cette saison.

## RETOURS SUR LES STAGES DE RENTRÉE A LA TOUR DU CRIEU ET A VILLESEQUELANDE

### La Tour du Criou (09)

Épreuve Physique et théorique :

La plupart des candidats ont réussi les tests physiques.

Pour les tests théoriques, les résultats sont bons dans l'ensemble et seront divulgués ultérieurement dans la saison.

38 arbitres (29 seniors et 9 jeunes) ont fait le déplacement en Ariège, et nous les remercions pour leur présence.

### Villesèquelande (11)

Épreuve Physique et théorique :

15 arbitres (10 seniors et 5 jeunes) ont participé au stage de rattrapage dans l'Aude.

Tous ont réussi également les tests physiques.

Comme pour les candidats présents en Ariège, les résultats de l'épreuve théorique seront divulgués plus tard dans la saison.

## POINT SUR LES EFFECTIFS

### 1) Forces en présence

Arbitres Seniors validés après le Stage et le Rattrapage de Rentrée :

37 arbitres peuvent être désignés ayant rempli les conditions d'admission physique et théorique.

**NB** : 1 arbitre doit repasser le test physique et 1 arbitre le passer.

Arbitres Jeunes validés après le Stage et le Rattrapage de Rentrée :

13 arbitres peuvent être désignés ayant validé le test physique et le test théorique.

**NB** : 1 arbitre devra passer le test physique

### 2) Départs / Arrivée

Sont partis dans l'Hérault MM. ELA Armel et Marius - BOUMAÏZ Mustapha -

Revient dans l'Aude M. GARCIA Victor après un séjour en Région Parisienne. Il officiera en D1.

## PLANNING FORMATION INITIALE A L'ARBITRAGE DE LAURE-MINERVOIS

### 1) Inscription

La Ligue, organisme centralisateur des inscriptions, nous a fait part d'une seule candidature.

Une liste de possible candidat nous a été fourni par la ligue. Nous allons prendre contact avec ces candidats pour connaître leur position sur la FIA.

Nous attendrons de savoir le nombre de candidats pour mettre en place le planning de ces 3 week-ends.

## SUIVI ADMINISTRATIF DES FEUILLES DE MATCH ET DES RAPPORTS DES ARBITRES

### 1) Contrôle des feuilles de match

M. PADJEN François supervise les feuilles de match, relève les incohérences et relance les arbitres n'ayant pas effectué leur rapport.

### 2) Rappel pour les rapports disciplinaires SAISIE et CIRCUIT des mails

Pour rappel, les rapports doivent être saisis via le **compte myfff de l'arbitre** et ce dernier doit informer le District via **l'adresse mail du Secrétariat** avant le mardi minuit suivant la rencontre pour les rencontres qui se sont déroulées le week-end.

## INFORMATIONS & QUESTIONS DIVERSES

Lors de la séance, il a été demandé par les membres de la commission :

- la possibilité d'avoir comme la saison dernière, la liste des matchs et des désignations de l'ensemble des arbitres.
- La liste des arbitres qui officieront cette saison avec leurs coordonnées téléphoniques
- la liste des observateurs et des accompagnateurs de cette saison avec leurs coordonnées téléphoniques.

***Pour information, la prochaine réunion de la CDA se tiendra le Vendredi 20 Octobre 2023 à 18 h, au District.***

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le Vice-président M. Thierry LESVIGNE remercie les membres présents pour la qualité des échanges et leur investissement au sein de la Commission et lève la séance à 21 h 30.

Le Secrétaire-Adjoint

DEROUBAIX Grégory

Le Vice-président

LESVIGNE Thierry

# COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

PV du 27/09/2023

Présents :

Fabre Pierre, Lesvigne Thierry, Barreau Georges, Deroubaix Grégory

## Liste des clubs pouvant bénéficier de mutés supplémentaires

L'attribution de mutés supplémentaires est régie par l'article 45 du statut de l'arbitrage.

*Section 2 – Arbitres Supplémentaires*

*Article 45 – Bénéfices*

*Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales. Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir au maximum 2 joueurs supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ». Ces mutés supplémentaires seront utilisables dans la ou les équipes de Ligue ou de District de son choix, définies pour toute la saison avant le début des compétitions. Ces mutations supplémentaires sont utilisables pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales. La liste des clubs bénéficiant de ces dispositions sera arrêtée au 15 juin et publiée au bulletin officiel ou sur le site internet de la Ligue ou du District.*

Les clubs ci-dessous pourront bénéficier de mutés supplémentaires dans l'équipe de leur choix.



<i><b>CLUBS</b></i>	<i><b>NOMBRE DE MUTES</b></i>	<i><b>EQUIPE BENEFICIAIRE</b></i>
<i><b>ES ARZENS</b></i>	1 muté	Equipe senior 1 (D2)
<i><b>OM ST PAPOUL</b></i>	1 muté	Equipe senior 1 (D2)
<i><b>FRV COUGAING</b></i>	1 muté	Equipe 1 U17
<i><b>TRAPEL FC</b></i>	1 muté	
<i><b>E.S STE EULALIE VILLESEQUELANDE</b></i>	1 muté	Equipe senior 1 (D2)
<i><b>UF LEZIGNAN</b></i>	2 mutés	Equipe senior 1 (D1)
<i><b>MALVES</b></i>	1 muté	
<i><b>OI CORBIERES SUD MINERVOIS</b></i>	1 muté	Equipe senior 1 (D1)
<i><b>OI MONTOLIEU SAISSAC MOUSSOULENS</b></i>	1 muté	Equipe senior 1 (D1)
<i><b>HAUT MINERVOIS OI</b></i>	1 muté	Equipe Senior 1 (R3)
<i><b>SC NARBONNE MONTPLAISIR</b></i>	1 muté	Equipe U14 R
<i><b>ALARIC</b></i>	1 muté	
<i><b>BRIOLET</b></i>	1 muté	Equipe 1 (R3)

Les clubs n'ayant pas encore indiqué l'équipe bénéficiaire auront jusqu'au 8 septembre pour le faire.  
Ces clubs ne pourront bénéficier d'un muté supplémentaire qu'après parution du PV de la commission  
(District ou Ligue)

Le Président de la Commission.

# COMMISSION FEMININES SENIORS

PV du 25/09/23

Président : M. Alexandra BANDIERA

## Championnat

À la suite de la réunion avec les responsables des équipes séniors, il avait été décidé de faire une seule poule avec match aller / retour vu qu'il y avait 12 équipes inscrites.

Cependant le club de Coursan s'étant mis à jour dans le délai accordé, le nombre d'équipes passent à 13.

Par conséquent la commission ne peut faire une seule poule avec 26 journées vu le peu de dates libres pour des reports éventuels et décide de rester sur le format avec les deux phases.

### Poule A

Ent BRIOLET/ALARIC

LUC FC

ESPOIR CLUB COURSAN

Ent FUN/GRUISSAN

TRAPEL PENNAUTIER 1

ENT FCOM

### Poule B

FANJEAUX

LE COUGAING

NAUROUZE LABASTIDE

MONTREAL OL

TRAPEL PENNAUTIER 2

ST PAPOUL

PEXIORA

Début du championnat le 07/10/2023

Fin de la première phase le 03/12/2023

## Coupe

Cette année la coupe aura un format différent de l'année dernière comme il a été décidé à la réunion.

Tour de poules et ensuite qualification des 8 meilleures équipes pour les ¼ de finales.

Le tirage sera effectué pendant le mois d'Octobre.

## Participation U17

À la suite de la demande d'un club, une U17 supplémentaire sera acceptée (décision prise à la réunion avec l'accord de tous les clubs présents) par rapport aux règlements.

Le Président

M. BANDIERA Alexandre

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Bandiera', enclosed within a large, loopy oval scribble.

# COMMISSION JEUNES

PV du 27/09/2023

Président : Mr Jérôme TISSEUR

Présents : Mr Jean-Luc PASCAREL, Mr Alain DROUIN,

Absents excusés : Mr Patrice BOFFELI, Mr David CARASCO

## CATEGORIE U12/U13

- **Niveau 2 poule B**

- **Limoux/cougaing 2 – GOAL 2** Forfait Goal amende 16€
- **FC Briolet 3 – FC Chalabre** Forfait Chalabre amende 16€

L'équipe de **Limoux/Cougaing 3** intègre la poule B à la place d'Exempt. La rencontre de la 1ere journée contre **St Hilaire** devra se jouer à une date libre après accord des 2 clubs.

- **Niveau 2 poule C**

- **Gruissan/Armissan 2 – FC Luc** Forfait Gruissan/Armissan amende 16€

## COUPE DE L'AUDE

Après 15 jours d'inscription, plusieurs annonces sur les Pv et par mails aux clubs, voici la liste des clubs inscrits. 39 équipes

GRAND MALEPERE 2

BADENS R.C.RU

CONQUES U.S

CUXAC AUDE O

ENT GRAND MALEPERE - 1

F. C. BRIOLET 1

F. C. BRIOLET 2

F. C. BRIOLET 3

F. C. SALLELOIS

F.U. NARBONNE 1

F.U. NARBONNE 2  
F.U. NARBONNE 3  
F.U. NARBONNE 4  
FC CORBIERES MEDIT 1  
FC CORBIERES MEDIT 2  
FC HAUTE VALLEE  
FRESQUEL-CABARDES 1  
FRESQUEL-CABARDES 2  
GOAL 1  
GOAL 2  
HAUT MINERVOIS OL  
LUC FC  
OCSM 1  
OCSM 2  
OCSM 3  
R.C. PIEUSSE  
SCNM 1  
SCNM 2  
SC NARB MONTPLAISIR 3  
ST HILAIRE VALLEE  
ST PAPOUL OS 1  
ST PAPOUL OS 2  
TRAPEL FC 3  
TRAPEL FC 4  
TRAPEL FC 1  
TRAPEL FC 2  
TREBES FC 1  
TREBES FC 2  
U.F. LEZIGNANAIS 1  
U.F. LEZIGNANAIS 2  
US DE LA PALME

# CATEGORIE U15

- **Niveau 2 poule B**
  - **Saint Hilaire – Ent.Gd Malepère 2** Forfait EGM2 amende 39€
- **Niveau 2 poule A**
  - **O.Cuxac** Forfait général amende 71€

## COUPE DE L'AUDE

**Après 15 jours d'inscription, plusieurs annonces sur les Pv et par mails aux clubs, voici la liste des clubs inscrits. 27 équipes**

( D = District)

BADENS R.C.RU D  
CONQUES U.S 1 D  
ENT GRAND MALEPERE 1 D  
ENT LIMOUX COUGAING 1 D  
ENT.SCNM GRUISSAN 2 D  
F. C. BRIOLET 1 D  
**F.U. NARBONNE 1 14A Territoires**  
F.U. NARBONNE 2 D  
FC CORBIERES MEDIT1 D  
FC HAUTE VALLEE 1 D  
FRESQUEL-CABARDES 1 D  
**GOAL 1 14A territoires**  
GOAL 2 D  
HAUT MINERVOIS OL 1 D  
LUC FC 1 D  
**OCSM 1 15A R1**  
**OCSM 2 14A R1**  
OCSM 3 D  
R.C. PIEUSSE 1 D  
**SC. NARB MONTPLAISIR 1 U14 R1**  
SC. NARB MONTPLAISIR 2 D  
ST PAPOUL OS 1 D  
TRAPEL FC 1 D  
TRAPEL FC 2 D  
TREBES FC 1 D  
U.F. LEZIGNANAIS 1 D  
U.F. LEZIGNANAIS 2 D

## CATEGORIE U17

# COUPE DE L'AUDE

Après 15 jours d'inscription, plusieurs annonces sur les Pv et par mails aux clubs,  
voici la liste des clubs inscrits - 23 équipes

### CONQUES U.S U17 R2

ENT GRAND MALEPERE 1  
ENT GRAND MALEPERE 2  
ENT LIMOUX COUGAING 1  
ENT.SCNM GRUISSAN 2  
F. C. BRIOLET 1  
F. C. SALLELOIS 1  
F.U. NARBONNE 1  
FC CORBIERES MEDIT2  
FC HAUTE VALLEE 1  
FRESQUEL-CABARDES 1  
GOAL 1  
GOAL 2  
HAUT MINERVOIS OL 1  
LUC FC 1  
OCSM 1  
OCSM 2  
OCSM 3  
SC NARB MONTPLAISIR 1  
TRAPEL FC 1  
TRAPEL FC 2  
TREBES FC 1  
U.F. LEZIGNANAIS - 1

## DIVERS

A partir de cette saison les clubs pourront changer de terrain jusqu'au vendredi 16h sans demander l'accord du club adverse.

**Le Président**

**M. Jérôme Tisseur**

